



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Difficultés d'accès aux soins psychiatriques

Question écrite n° 38568

Texte de la question

M. Hugues Renson attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés d'accès aux soins psychiatriques en cette période de crise sanitaire. Selon un sondage BVA pour les Contrepoints de la santé réalisé le 15 avril 2021, 30 % des Français se déclarent plus fragiles psychologiquement qu'avant la crise sanitaire et c'est notamment le cas des plus jeunes avec 38 % des 18-24 ans. Les résultats révèlent également une forte attente des Français en matière de prévention : 86 % d'entre eux estiment nécessaire de faire des campagnes de prévention sur les difficultés psychologiques que les personnes peuvent rencontrer dans le contexte actuel. En parallèle, de nombreuses difficultés d'accès à des soins psychiatriques sont rapportées par les sondés, une difficulté d'autant plus prégnante chez les publics les plus jeunes. En effet, 24 % des 25-34 ans indiquent avoir rencontré des difficultés pour rencontrer un médecin généraliste et 18 % des 18-34 ans pour consulter un psychiatre ou un psychologue en cas de troubles les concernant ou un de leurs proches. En outre, le « chèque psy » mis en place depuis le 1er février 2021 destiné à faciliter l'accès gratuit à des soins psychiatriques pour les plus jeunes n'a, pour le moment, pas fait montre d'efficacité. Au 10 avril 2021, seulement 905 étudiants dans toute la France avaient pris rendez-vous avec un psychologue *via le dispositif*. Dans ces conditions, il souhaiterait connaître les dispositifs envisagés par le Gouvernement pour renforcer l'accessibilité à des soins psychiatriques pour l'ensemble des publics.

Données clés

Auteur : [M. Hugues Renson](#)

Circonscription : Paris (13^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38568

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 28 juin 2021

Question publiée au JO le : [27 avril 2021](#), page 3596

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)